

RAPPORT N° 528 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 25 JANVIER 2026

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 17 au 24 janvier 2026. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, deux personnes (2) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bujumbura et Gitega.

1. Violation du droit à la vie

- Le samedi 17 janvier 2026, dans la nuit, des Imbonerakure¹ dirigés par un certain Jacques Kwizerimana ont violemment tué à coups de bâtons Sérapion Nibizi, âgé de 47 ans, au cachot du poste de police de Buhindo, dans la commune de Cibitoke de la province de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, à la tombée de la soirée, aux alentours de 18 heures du même jour, Sérapion Nibizi, marié et père de quatre enfants, résidant sur la colline de Mihiza, zone de Kiramira, dans la même commune de Cibitoke, a quitté son domicile pour se rendre au centre de négoce de Cibitoke, avant de croiser trois Imbonerakure dirigés par leur chef Jacques Kwizerimana qui lui ont intimé l'ordre de s'arrêter, mais il a refusé d'obtempérer. Tout à coup, ces Imbonerakure ont commencé à le battre violemment, en l'accusant d'avoir désobéi à leur ordre. Par la suite, des habitants de cette localité sont intervenus et ont demandé à ces Imbonerakure d'arrêter de battre ce citoyen, mais ils ont juré de le conduire au cachot de police. Ils l'ont alors ligoté, les bras dans le dos, avant de l'embarquer sur une moto en direction du cachot de police au poste de Buhindo.

D'après les mêmes sources, ces Imbonerakure ont encore violemment battu Sérapion Nibizi, malheureusement en présence d'un policier assurant la garde de

¹ Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).

ce cachot qui n'a rien fait pour faire cesser cette violence. Ils ont continué à le frapper jusqu'à ce qu'il succombe des coups et blessures. A ce moment, ces Imbonerakure ont attaché une corde autour du cou de Sérapion Nibizi et ont suspendu son corps au cachot même pour simuler un suicide.

SOS-Torture Burundi appelle aux autorités policières et judiciaires d'ouvrir une enquête pour arrêter tous les auteurs de l'assassinat de Sérapion Nibizi et les sanctionner conformément à la loi.

- Le mardi 20 janvier 2026, dans la matinée, aux alentours de 11 heures, le corps sans vie de Gérard Nyambuga, âgé de 53 ans, a été retrouvé pendu à l'aide d'une corde sous un avocatier dans son champ de maïs, sur la colline de Mahonda de la commune de Gishubi, dans la province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, la victime, un habitant de la même colline de Mahonda, ne présentait aucune trace de violence sur son corps. Les habitants de cette colline estiment que Gérard Nyambuga aurait été tué ailleurs par des individus non encore identifiés qui ont ensuite amené son corps cet endroit pour simuler un suicide et ainsi fausser une enquête ultérieure.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête impartiale et approfondie pour élucider les circonstances exactes de la mort de Gérard Nyambuga et identifier les auteurs éventuels du meurtre afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.